



## Le programme Objectif CO<sub>2</sub>, outil de mesure et d'action Marie BARRE & Frédéric AUDINEL – AFT

# Un programme, deux démarches complémentaires



Depuis 2008, une  
Charte de réduction  
des émissions de  
GES du transport  
routier

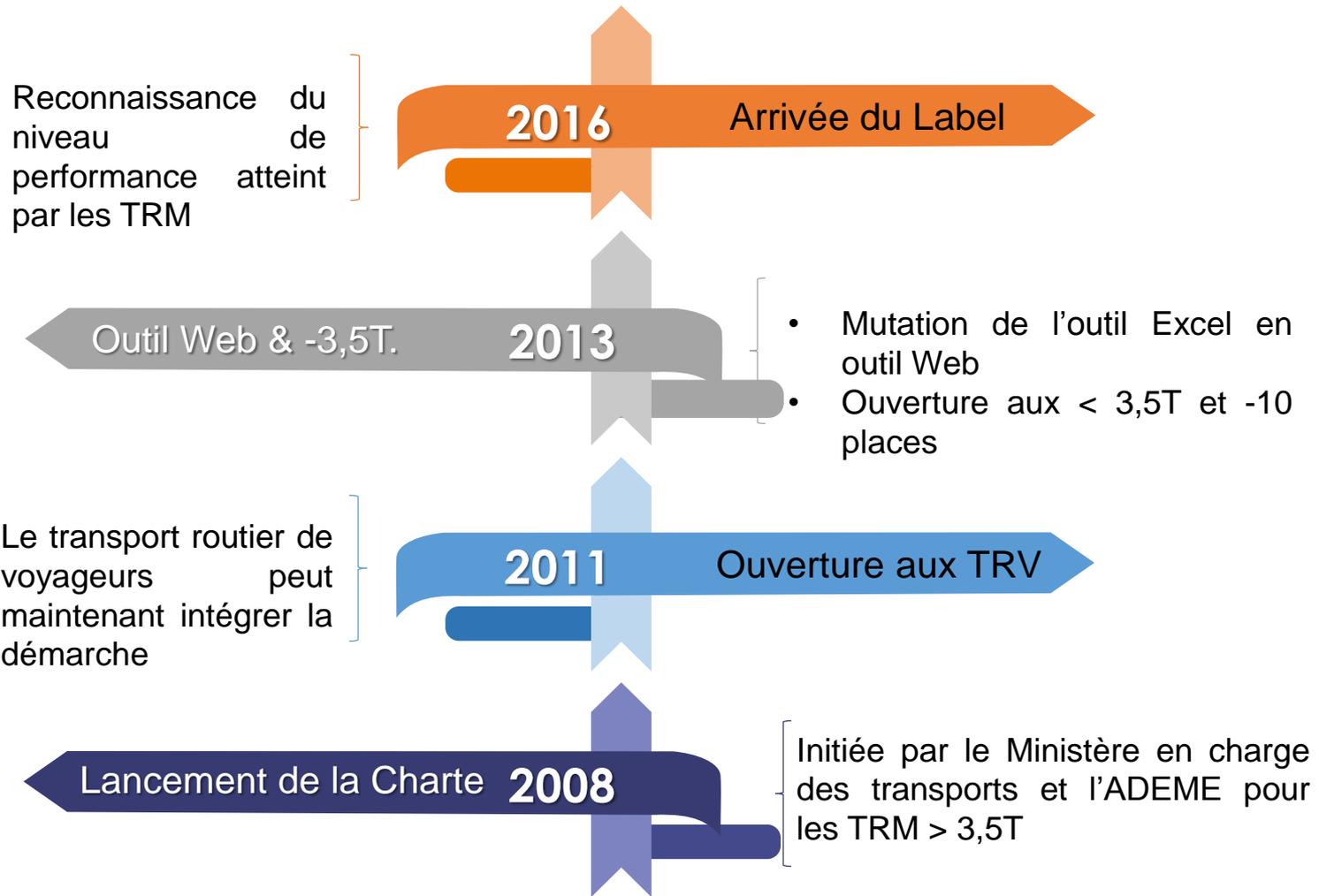


Depuis 2016, un  
Label de  
valorisation des  
entreprises les plus  
performantes



*Bruno Lechevin – Président de l'ADEME – Le 18 mai 2016*

# Un programme en constante évolution



# La Charte Objectif CO<sub>2</sub>, une démarche de progrès

---

- La Charte offre aux entreprises volontaires, un outil **d'évaluation et de pilotage de leurs émissions de GES**. Sur une durée de 3 ans, elles s'engagent à:
  - Réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>
  - Mettre en place des actions dans le but d'atteindre les objectifs de réductions fixés

Cet engagement se matérialise par la signature d'une charte individualisée avec la direction régionale de l'ADEME et la DREAL.



**+1300**  
entreprises ont  
signé la Charte

# La Charte Objectif CO<sub>2</sub>, une démarche de progrès

---



Philippe de Clermont-Tonnerre

STAR'S SERVICE

*« Nous avons choisi d'entrer dans cette démarche car nous nous sommes rendus compte qu'elle nous permettrait d'améliorer notre impact écologique et réaliser des économies »*

# La Charte Objectif CO<sub>2</sub>, démarche en 4 étapes

---

➤ Auto-évaluation de l'entreprise

➤ Diagnostic CO<sub>2</sub>

➤ Signature de la Charte

➤ Suivi annuel

# La Charte Objectif CO<sub>2</sub>, démarche en 4 étapes



Philippe Premat  
Dirigeant de  
l'entreprise Premat

*« La Charte était un moyen de structurer notre démarche environnementale et d'être plus performant écologiquement et économiquement »*

# Les bénéfices de la Charte



# En bref, la Charte ...

## C'est quoi ?

Volontaire

DEMARCHE

Environnementale

Gratuite



Voyageurs

Moins de gazoil = Moins de CO<sub>2</sub>

## Pourquoi ?



Marchandises

Plan d'actions sur 3 ans

## Comment ?

Objectifs de  
réduction

# Le Label Objectif CO<sub>2</sub>, une démarche de valorisation

---

- Le label distingue les entreprises ayant atteint un haut niveau de performance en CO<sub>2</sub>.
- Il permet de valoriser l'image de l'entreprise auprès de ses clients et fournisseurs.
- Son attribution s'appuie sur un audit indépendant qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau de performance environnementale. La mesure de la performance se base sur le référentiel européen **HBEFA**\* qui prend en compte les données du parc de véhicules français.



**32**  
entreprises  
labellisées  
depuis 1 an

\* HBEFA: Handbook Emissions Factors for Road Transport

# Le Label Objectif CO<sub>2</sub>, une démarche de valorisation

---

*« La Charte nous aide à progresser, mais le Label valorise nos résultats »*



Philippe Rautureau  
Président des transports Rautureau

# Le Label Objectif CO<sub>2</sub> : les critères d'éligibilité

---

- Votre entreprise a une activité de TRM pour compte d'autrui
- Le pourcentage de sous-traitance non labellisée de votre entreprise est inférieur à 35%
- Vos dossiers sur l'outil web correspondent à 100% de la flotte de l'entreprise
- La performance CO<sub>2</sub> de votre entreprise est meilleure que le référentiel HBEFA

# Le Label Objectif CO<sub>2</sub>, une procédure en 4 étapes

---

➤ Etablissement du dossier de labellisation

➤ Vérification de l'éligibilité

➤ Recevabilité du dossier et audit de l'entreprise

➤ Validation de la labellisation

# Des auditeurs formés, indépendants et qualifiés



*« Il était hors de question d'envoyer sur le terrain des auditeurs qui ne connaissent pas le métier du transport, ne maîtrisent pas les enjeux environnementaux du secteur et n'ont pas la maîtrise des méthodologies d'audit »*

# Le Label, une démarche de valorisation

*«Nous avons maintenant les moyens de prouver à nos clients & collaborateurs que nos ambitions se traduisent par des faits réels et vérifiables »*

Philippe Vertel  
dirigeant de  
l'entreprise MGE

# Les avantages offerts par le Label



# En bref, le Label...

**C'est quoi ?**

DEMARCHE

Volontaire

Environnementale

Subventionnée

Valoriser l'atteinte  
d'une grande  
performance  
environnementale

**Pourquoi ?**



Audit indépendant

Marchandises

**Comment ?**

Renouvelé tous les  
3 ans

